



Bonjour j'ai perdu ma carte de se jour de 10ans et j'ai déposé pl

Par **dakmar**, le **28/08/2013** à **16:07**

bonjour j'ai perdu ma carte de se jour de 10ans et j'ai déposé plainte au commissariat de police normalement et avec la plainte de police j'ai parté à la préfecture d'Argenteuil pour une duplicata ils m'ont donné un rendez- vous pour un Récépissé et le problème je dois partir en vacances le mois prochain et je suis pas comment faire pour partir en vacances parce que j'ai que le récépissé seul et je crois je ne peux pas partir avec surtout pour le ratureur je crois

Par **alterego**, le **28/08/2013** à **17:36**

Bonjour,

On dépose plainte quand il y a vol et on fait une déclaration de perte quand il y a perte.

La carte étant supposée perdue en France, vous devez vous rendre à la Préfecture de votre domicile, y effectuer une déclaration de perte du titre et solliciter un duplicata de celui-ci.

Cela devrait résoudre votre problème.

N.B. Il me semble que la délivrance d'un duplicata est payante (tarif selon le titre, à vérifier).

Cordialement

Par **dakmar**, le **28/08/2013** à **19:09**

oui mi la pour savoir il vont me donné juste le récépissé et moi je dois partir ou vacance et je suis pas comment je veux faire

Par **dakmar**, le **28/08/2013** à **19:37**

en attendant un préparation une carte séjour duplicata et ce que je peu partira ou Maroc avec le récépissé

Par **alterego**, le **28/08/2013** à **19:39**

Le récépissé de déclaration de perte n'est pas un duplicata, document dont vous avez besoin pour pouvoir circuler.

Allez à la Préfecture ou, selon où vous habitez, à la sous-Préfecture.

Partir ne sera à l'ordre du jour que le jour où vous aurez obtenu le dit duplicata.

Si vous avez perdu votre carte de séjour, il aurait été plus pertinent de déclarer la perte du document que de déposer plainte.

Cordialement

Par **dakmar**, le **28/08/2013** à **19:52**

oui mi la pour savoir en attendant une préparation une carte séjour duplicata et ce que je peux partira ou Maroc avec le récépissé ou comment je dois faire svp